

Compte-rendu - Réunion du bureau

Mardi 11 mars 2014

Locaux d'ARIS



Présents :

Mr A. Baudry – Mr S. Cambau – Pr. C. Chidiac – Dr L. Cotte – Dr JM Livrozet – Dr P. Chiarello – Mme A. Pabingui-Gondje

Mme M. Joliot-Vilain

Excusés : Mme G. Retornaz – Mr C. Porot

Autres Membres du COREVIH présents au bureau

D. Authier – V. Bourdin – P. Caillon – F. Garcia – Y. Lopez-Marquez – L. Luciani

Début de séance : 20h30

 **Rapport d'activité :**

Le Groupe Technique National s'est réuni le 17 décembre 2013 pour travailler sur les fiches actions du rapport d'activité des Corevih, en prenant en compte toutes les observations et corrections remontées des coordinateurs testeurs du rapport d'activité 2013, ainsi que les remarques d'autres Corevih.

Tous les pilotes connaissent maintenant ces fiches action pour les avoir remplies l'année passée. Madame Martin de la DGOS a indiqué que les corevih ont rempli 5 à 15 fiches ; 9 ont été saisies pour « Lyon-Vallée du Rhône ». Ces fiches vont donc être actualisées, certainement davantage informatisées, nouveaux codes, etc.

Le rapport d'activité 2014 est en ligne mais pas encore accessible. Suivant le compte-rendu du GTN, il devrait l'être début avril, mais une réunion de ce groupe est prévue le 1^{er} de ce mois pour finaliser la trame du nouveau rapport, il est donc vraisemblable que nous ne pourrons pas saisir avant la fin du mois d'avril. Un guide méthodologique plus élaboré que celui de 2013 devrait être adressé à tous les Corevih, ce qui permettra de répondre aux questions pratiques.

Concrètement, dès l'ouverture du rapport en ligne, une fiche action sera adressée à tous les pilotes afin que leur propre groupe puisse la renseigner, en attendant de venir au Corevih pour que la coordinatrice la saisisse avec eux. Un rendez-vous est pris en cours de séance avec chaque pilote sur le mois de mai.

☞ Commission « vigilance et plaidoyer :

Sébastien Cambau précise qu'au cours d'une précédente réunion, il avait été pressenti dans cette commission mais qu'il ne souhaite pas y participer.

- « Sur quel sujet le COREVIH doit-il se mobiliser prioritairement... »

Suite à la réunion plénière du 18 février dernier et à la discussion sur son positionnement vis-à-vis des sans-papiers, il semblait opportun à F. Garcia que le Corevih transmette les avis du Conseil national du sida à l'ensemble des membres de l'assemblée. La discussion sur le sujet a donc été reprise lors de ce bureau, et, a été soulevé le problème des étrangers malades et des gens accompagnant les étrangers malades.

En accord avec plusieurs médecins du Corevih, Christophe Porot, membre de cette commission, avait déjà proposé une note dans laquelle il soulignait le fait que l'on doit prioritairement s'occuper des étrangers malades. En effet, Pierre Chiarello s'inquiète des difficultés rencontrées par les étrangers malades reconduits dans leurs pays alors qu'ils n'auront plus accès aux traitements, et ce en dépit des avis médicaux.

La commission vigilance doit se réunir pour évoquer ce problème et d'élaborer un texte qui permettra de rédiger un courrier à l'attention du Préfet du Rhône et de la nouvelle directrice de l'ARS.

La discussion se poursuit autour du rôle du Corevih, sur quel thème doit-il se mobiliser, quelles informations doit-il relayer ? Il est proposé de débattre de toutes ces questions au sein d'un autre espace de discussion que le bureau. Proposition est faite de séparer la commission Vigilance de celle du plaidoyer, les sujets ne pouvant être traités de la même manière.

Un appel sera lancé aux membres du Corevih pour intégrer cette nouvelle commission.

- Au moment de la rédaction de ce compte-rendu, la commission vigilance qui s'est tenue le 12 mars nous fait part de son texte.

« Le COREVIH Lyon-Vallée du Rhône soutient et promeut les avis du Conseil National du SIDA qui indiquent que des politiques migratoires sévères accentuent la vulnérabilité des personnes. L'exposition accrue à des infections sexuellement transmissibles, tout comme à d'autres maladies contagieuses telle la tuberculose désormais multirésistante, inquiète le COREVIH en raison notamment de l'accroissement de la découverte de nouvelles contaminations et des coûts induits.

Le COREVIH est par ailleurs informé des difficultés rencontrées par les personnes étrangères souffrant du VIH et/ou des hépatites et dont l'état de santé n'est pas reconnu par les autorités administratives.

Le COREVIH s'inquiète du nombre croissant des personnes vivant avec le VIH ayant des difficultés d'accès aux droits et aux soins, se voyant refuser leur titre de séjour pour raison de santé. Ces personnes une fois expulsées alors qu'elles avaient initié un traitement en France sont à nouveau condamnées à ne plus pouvoir se traiter correctement dans leur pays d'origine et elles subissent alors la double peine de l'expulsion et du non recours aux soins.

Il a ainsi appris le recours devant tribunal administratif contre des décisions d'expulsions par des personnes étrangères qui ne sont pas reconnues dans leur maladie par la Préfecture du Rhône en dépit de deux avis médicaux, celui du médecin hospitalier ou agréé par la préfecture et celui de l'Agence Régionale de Santé reconnaissant cet état. Il s'alarme devant la demande de levée du secret médical du Tribunal qui met en péril la confiance dans notre système de soins et de prise en charge.

A la lumière de ce qui est exposé, la commission vigilance du COREVIH invite les associations à renforcer leur plaidoyer auprès des autorités et de la population. Le COREVIH interpelle dès à présent sa tutelle, l'Agence Régionale de Santé afin que l'avis du Médecin Inspecteur de la Santé Publique soit respecté. »

☞ Réunion des présidents de COREVIH, organisée par la SFLS en mai 2014

La Transversalité Inter-Corevih (TIC) a eu lieu les 24 et 25 janvier ; sept corevih organisateurs + six autres étaient présents pour travailler ensemble sur des sujets communs. La SFLS, qui organise la journée des corevih, et qui aide à la logistique des journées des coordinateurs, du séminaire-formation des TEC, etc., est très inquiète par rapport à cette TIC en ayant l'impression que les choses lui échappent. Il est rappelé que la SFLS est une « société savante », qui n'intègre donc pas tous les collègues des corevih, en particulier les associations. Cette TIC n'a bien sûr pas été créée contre la SFLS, mais par des corevih qui souhaitent partager leurs expériences. A noter que la SFLS semble cependant être un interlocuteur privilégié de la DGOS.

La SFLS a annoncé une réunion des présidents le 16 mai dont un des thèmes de l'ordre du jour sera consacré à la TIC puisque le sujet a été abordé lors de la CROI ; or un évènement est organisé à Avignon par un laboratoire où tous les présidents du quart Sud Est participeront. Maria Partisani assure également un cours pour la SFLS ce jour-là auquel plusieurs Corevih du nord seront présents.

En conclusion, personne de Lyon ne pourra participer à cette réunion des présidents. Une demande va être faite à la SFLS pour la repousser.

☞ Questions diverses

Sébastien Cambau rappelle que nous avons la possibilité d'avoir gratuitement la salle de la Comédie ODEON les après-midi des 3 et 4 juin 2014 de 14h à 17h.

➤ Pour la journée du 3 juin, il s'est rapproché de l'ALS pour voir la possibilité d'obtenir le spectacle Freddy, mais qui s'avère trop cher. Une autre pièce de théâtre sur la « sexualité des adolescents » pourrait être intéressante (1700€) ; cette journée serait à

l'attention des scolaires notamment « la Martinière » qui est un lycée de sciences sociales.

➤ Le deuxième jour serait consacré à une conférence-débat sur l'actualisation des connaissances de l'infection à VIH qui pourrait être à l'attention des écoles d'infirmières.

Nous pourrions bénéficier de la communication faite par la Comédie Odéon puisque cela s'intégrera dans un festival de café-théâtre mis en place cette semaine-là. L'objectif est de faire la promotion du Corevih.

Fin de séance 22h45

Prochaine réunion du bureau

10 juin 2014 – 20h30

à l'ADES